



## CR du Comité Technique D2C du 20 mars 2014

Durant ce CT, la CFDT-Météo a souhaité attirer l'attention de la direction sur les problèmes de circulation de l'information en interne à la D2C et sur les craintes des agents concernant la pérennité des postes sur le site de Saint-Mandé.

### **Organisation des services (pour avis, donc avec votes des représentants des personnels) :**

La CFDT-Météo avait demandé un point sur la localisation des postes de responsables à Toulouse et perspective de l'avenir des personnels de la D2C à Saint-Mandé.

Nous connaissons le dogme de la direction : *"l'ouverture des postes à St Mandé ou Toulouse permet d'augmenter le nombre de candidats potentiels."*

D2C/D indique que progressivement, la D2C sera à Toulouse, sans préciser de calendrier. Toutefois, il rassure les agents travaillant à Saint Mandé : aucun projet de transfert "à moyen terme" n'est acté.

Il nous est précisé que le directeur sera présent à part égale *sur Toulouse et sur Saint Mandé*, en réponse à notre remarque sur la localisation « à Toulouse » indiquée sur la fiche de poste.

Notre avis a été demandé sur la « bi-localisation » (St Mandé ou Toulouse sur la fiche de poste) des postes DV, du RQ et concernant le poste d'une assistante de direction.

Vote sur les postes de D2C/DV et du Responsable Qualité :

1 voix POUR (1 cgt)

3 ABSTENTIONS (3 cfdt)

Vote sur la localisation à Toulouse d'un des 2 postes d'assistant(e) de direction :

2 voix POUR (1 cfdt, 1 cgt)

2 ABSTENTIONS (2 cfdt)

**La CFDT-Météo avait demandé un point spécifique sur la « com interne » à la D2C :** notre objectif était d'alerter la direction sur le manque de circulation de l'information au sein des équipes. Il y a des disparités dans la diffusion des informations selon les différents départements. Pour nous, les mises en ligne sur D2cNet de certaines informations (ex. CR des réunions de services) ne répondent pas à l'ensemble de besoins.

Selon nous, des échanges verbaux, périodiques, au sein des équipes, devraient compléter les outils.

### **Comment expliquer la répartition de l'activité Webmaster ?**

La CFDT-Météo fait part à la direction d'un besoin d'informations et d'éclaircissements sur la répartition des rôles entre agents de DIRCOM et de DM – St Mandé.

Le chef du département Marketing doit réunir l'équipe des webmasters et si besoin organiser une réunion avec la DIRCOM. Aucune date n'est fixée.

**La CFDT-Météo demande un point d'information sur les ambitions dans le domaine des Médias.** Cela pourrait entraîner la nécessité de renforcer les équipes. La direction répond qu'une réflexion est en cours, notamment sur la recherche d'outils. Un projet d'organisation des différents marchés (dont les médias) au sein du département DV devrait voir le jour dans quelques mois. La direction indique son souhait de renforcer les briefings avec les journalistes : là, c'est la DIRIC qui est plus spécifiquement concernée.

### **Bilan sur les réorganisations qui ont eu lieu à la D2C en 2013**

La CFDT-Météo demande un point sur le fonctionnement du département Marketing suite à l'intégration du département DSL en son sein. Ce département est scindé entre Saint-Mandé et Toulouse (où se trouve son responsable).

La direction indique qu'il est trop tôt pour un bilan.

La CFDT-Météo s'inquiète de l'avenir de l'imprimerie : ce sera abordé lors du prochain CTSS.

### **Inquiétude sur le poste de secrétaire du D2C/D restant à Saint-Mandé : quelles fonctions?**

La CFDT-Météo a eu confirmation que les activités de l'assistante à D2C/D avaient bien reçu des éclaircissements sur l'avenir de son poste.

### **Comment sont gérés désormais les marchés à la D2C ?**

L'absence de circulation d'informations en interne à la D2C est pointée.

A la suite de la réorganisation votée lors d'un précédent CTSS, un agent a été muté vers SG/LOG (il s'occupait des marchés). Conformément à ce qui avait présenté au CTSS précédent, la direction nous informe qu'un "protocole de service" devait être convenu avec SG/LOG.

### **Primes exceptionnelles pour les participants au projet Internet 2013**

Il est demandé si les équipes qui ont particulièrement oeuvré dans ce domaine difficile de la migration du site internet pourraient voir leurs efforts reconnus de cette manière.

La direction répond par la négative.

**Le bilan de la formation et des statistiques sur le temps de travail ont été présentés**, sans commentaires spécifiques de la part des RP (Représentants des Personnels).

Les demandes de formation doivent être, dans la mesure du possible, formulées en entretien individuel en début d'année.

### **Un point est fait sur la liste des postes éligibles au télétravail et sur les évolutions prévues.**

L'expérimentation sur le télétravail est en cours mais de nouveaux entrants dans cette expérimentation en bénéficient (ex. prévisionnistes de Blois travaillant pour le centre d'Orléans).

La CFDT-Météo demande en conséquence quelles sont les évolutions prévues concernant la liste des postes D2C éligibles. D'une part, cette liste a été communiquée et d'autre part, au moins jusqu'à la fin de l'expérimentation, il n'y aura pas d'évolution selon la direction.

### **Le PAC et le budget 2014 ont été présentés :**

RAS sur le Budget (env. 5,3 millions d'euros).

La CFDT-Météo regrette que l'ensemble des personnels de la D2C n'ait pas été informé de la possibilité de suivre la présentation du PAC qui a été faite vers les DIR. Nous avons ainsi voulu souligner qu'il y avait un souci de communication interne à la D2C (cf. points supra).

### **Composition du CTSS D2C**

Le CTSS est informé que les représentants des personnels passeront de 5 à 4 titulaires ; il n'y a pas eu commentaires spécifiques sur ce sujet. Cela implique que 8 personnes (dont 4 suppléants) devront représenter les agents à partir de 2015.